Lettre aux futurs époux

Chers futurs époux,

La communauté ecclésiale accueille avec joie votre décision de sceller votre lien conjugal dans le sacrement du mariage, et vous en félicite.

Le sacrement du mariage est la consécration de l'amour humain et le signe de l'amour de Dieu pour son peuple. Il s'agit en effet de la présentation au Seigneur de deux êtres qui se donnent l'un à l'autre pour toujours. Il importe donc que vous soyez informés des engagements que vous prendrez en contractant mariage dans le Christ : indissolubilité du lien, fidélité mutuelle, acceptation de fonder une famille. Les prêtres de l'UP, dont ci-dessous les noms, sont disposés à vous accompagner dans la préparation à ces engagements ainsi que dans les modalités de la célébration :

- Henri Kamalondo : 0455 12 58 88
- Antoine Nkasa : 0483 59 78 16

Si vous n'êtes pas domiciliés dans une des paroisses de notre Unité pastorale, je vous invite à introduire votre demande de mariage auprès du responsable de votre paroisse.

Vous êtes conviés à participer à au moins une eucharistie dominicale dans votre paroisse une ou deux semaines avant la date de mariage. Les modalités de participation aux frais vous seront communiquées lors de notre première rencontre.

Dès la date de votre mariage arrêtée, n'hésitez pas à prendre contact avec le prêtre pour prévoir une rencontre afin d'organiser votre cheminement vers le sacrement de mariage.

Avec toute ma sollicitude pastorale,

Abbé Antoine Nkasa,

Curé